



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

armement

Question écrite n° 61072

## Texte de la question

M. Léonce Deprez demande à M. le ministre de l'intérieur de présenter à la représentation nationale un bilan de l'action des ses services appliquant les directives de son prédécesseur, qui avait annoncé, en septembre 1997, dans le Pas-de-Calais, qu'il allait « vider le site » de Vimy de l'ensemble des engins explosifs s'y trouvant. C'est ainsi qu'en 1998, le site est passé de 500 tonnes à 120 tonnes en fin d'année. Il lui demande de lui préciser, ensuite, les actions concrètes entreprises en application des directives ministérielles pour les années 1999 et 2000.

## Données clés

**Auteur :** [M. Léonce Deprez](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 61072

**Rubrique :** Défense

**Ministère interrogé :** intérieur

**Ministère attributaire :** intérieur

## Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 14 mai 2001, page 2780